

DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :

Le Conseil Municipal : 53

N°160

En exercice : 53

REGISTRE
DES DELIBERATIONS

Présents : 46

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 OCTOBRE 2020

L'AN deux mille vingt, le 15 octobre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 9 octobre 2020, s'est réuni à L'Embarcadère à 19h00 sous la présidence de Madame Karine FRANCKET, Maire.

Etaient présents : FRANCKET Karine, ALLAIN Philippe, BAZIZ Yasmina, BIDAL Damien, BOUZIDI Zakia, DANDRIEUX Dominique , DAUVERGNE Véronique, GODIN Guillaume, GRANVORKA Princesse, HADJI-GAVRIL Michel, LEGENDRE Jerome, LENZI Ling, LESERRE Jose, LOE Patricia, MARTIN Samuel, MONTEIRO Miguel, REMY Marie-pascale, SACK Pierre, SACKHO Kourtoum, MESSEZ Marie-francoise , Adjoints au Maire

ANQUETIL Marie Amelie, AUGY Thierry, BELAIR Katalyne, BOUCHA Safia, BUTT Zishan, CHARTIER Lewis, CHIKHDENE Zayen, COHEN-HADRIA Yonel, DA SILVA Solene, DAGUET Anthony, DESCAMPS Alain, FAUCHEUX Gilbert, GILLY Jean Paul, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, GRYNBERG DIAZ Sandrine, GUERRIEN Marc, HOCINE Massinissa, HOUIS Margaux, KARMAN Jean jacques, KARROUMI Sofienne, LE ROY Franck, NAULEAU Pierre yves, NEDELEC Soizig, SCHROEDER Cédric, VACHER Annie, YAOU Fatima, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Représentés par :

Madame Mizgin OZHAN

Monsieur Pierre SACK

Madame Nadege NIFEUR

Monsieur Marc GUERRIEN

Madame Sandrine DESIR

Madame Karine FRANCKET

Madame Evelyne YONNET-SALVATOR

Monsieur Yonel COHEN-HADRIA

Madame Maryse EMEL

Monsieur Miguel MONTEIRO

Madame Meriem DERKAOUI

Monsieur Anthony DAGUET

Madame Christiane DESCAMPS

Monsieur Alain DESCAMPS

Secrétaire de séance : Ling LENZI

Séance du Conseil Municipal du 15/10/20

N°160

Direction de l'Administration Générale/Service des Affaires
Juridiques et du Domaine

OBJET : Bilan des acquisitions et cessions réalisées en 2019 par la Commune
d'Aubervilliers

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Vu l'article L2241-1 du Code général des collectivités territoriales prévoyant chaque
année la délibération par le Conseil municipal du bilan des acquisitions et des
cessions opérées sur le territoire de la Commune ;

Vu le bilan des acquisitions et cessions réalisées en 2019 par la Commune annexé
à la présente délibération ;

Adoption à l'unanimité par 53 pour

DELIBERE :

PREND ACTE du bilan des acquisitions et cessions réalisées en 2019 par la
Commune d'Aubervilliers, tel qu'annexé à la présente délibération.

DIT que ce bilan sera annexé au compte administratif de la Commune.

Le Maire,

Karine FRANCLET



Reçu en Préfecture le : 23/10/20
Affiché/publié le : 23/10/20
Notifié le :
Certifié exécutoire le : 23/10/20